

Former sans exclure

Manifeste 2005 – Genève



Sélectionner tôt ou tard... Oui, mais tard ou bien tôt ?

Atelier pour les Assises de la Coordination enseignement, Genève, 24 novembre 2011

Les débats sur l'école sont d'autant plus vifs qu'ils sont souvent paradoxaux. Ainsi du serpent de mer de la sélection : d'un côté, ceux qui la jugent incompatible avec les fonctions d'intégration et de soutien durable aux apprentissages qui devraient caractériser la scolarité obligatoire ; de l'autre, ceux qui affirment que l'enfer est pavé de bonnes intentions, et que ne pas agir dès les premiers degrés condamne mécaniquement à le faire ensuite et sans succès, lorsque les lacunes se sont accumulées. Prenons les controverses sur l'évaluation chiffrée, le redoublement annuel, les sections du cycle d'orientation ou les programmes par cycles pluriannuels : régulièrement les mêmes procès croisés, le même différend, le choc répété des slogans. Soit les élèves sont « *tous capables* ! », soit certains sont « *inenseignables* ». Soit les classer est « *élitiste* », soit ne pas le faire est « *laxiste* ». Et comme la sélection interviendra tôt ou tard, tout le monde finit par s'offusquer : le camp des réformes se demande pourquoi il faudrait précipiter un tri qui se fera bien à son heure ; celui du *statu quo* à quoi bon repousser cette évidente nécessité. Et quand l'affrontement s'opère au nom de valeurs indiscutables (le savoir, la justice, l'autorité...) et d'une institution scolaire à « sanctuariser », il peut passer du simple débat d'idées à l'affrontement de dogmes censés mutuellement s'excommunier. Allez, dans ces conditions, simplement argumenter...

Et pourtant. La sélection viendra tôt ou tard, c'est un fait. En démocratie se côtoient des électeurs et des élus, des juges et des justiciables, des supérieurs et des subordonnés, des employeurs et des employés, bref, des statuts plus ou moins enviés, que les mécanismes de correction par l'impôt et les services publics viennent compenser et en même temps confirmer. Si l'école n'assurait plus sa fonction de reconnaissance et de validation des mérites individuels, si elle ne classait plus, si elle ne qualifiait plus les sujets les mieux aptes à assumer telle ou telle responsabilité, la société le (re)ferait à sa manière pour occuper le vide ainsi créé. Les meilleures places resteraient à prendre, mais seuls les jeunes les mieux nés sauraient, comme jadis, y accéder. Les vertus et les capacités personnelles reflueraient face aux privilèges d'Ancien Régime : on ne peut pas dire que la justice sociale s'en trouverait confortée. C'est pour cela que tant la gauche que la droite républicaines s'opposent à la privatisation de l'école, à la marchandisation de la culture et des diplômes ou aux chèques éducation. Ce point, entre défenseurs de l'instruction publique, ne fait pas débat : si l'école veut rester une institution, elle doit hiérarchiser tôt ou tard les compétences. Oui : mais doit-elle le faire tard ou bien tôt ? Voilà la vraie complication. Quand fixe-t-on quelles **conditions** à la poursuite de la formation ?

Refuser, et la loi de la jungle, et le totalitarisme, ce n'est pas, si l'on suit Habermas, supprimer toutes les hiérarchies : c'est les mettre en permanence en discussion, interroger leur légitimité, les maintenir ou les modifier dans un processus de critique et d'arbitrage auquel tous les citoyens devraient avoir les moyens – c'est la condition – d'interagir à égalité. C'est pour cela justement que tout être humain a droit à l'éducation, que l'instruction est publique et que l'on se bat à propos de son juste niveau et/ou de sa bonne répartition. L'expérience genevoise montre par exemple que dans une cité à la fois économiquement prospère et socialement fractionnée, 20% des jeunes de 15 ans ne maîtrisent pas suffisamment la langue écrite pour exercer les droits et les devoirs qui les attendent dans leur vie

d'adulte, et que plus d'un quart de l'élite échoue en première année du Collège. Ce genre de constat a incité le débat public local à la rétrospection, à la mise en cause des pratiques pédagogiques et/ou des critères de sélection en vigueur en amont de ces résultats finaux. Le peuple genevois a ainsi plébiscité (1) le resserrement de l'accès aux filières du Cycle d'orientation (mai 2009), (2) la restauration des moyennes chiffrées et du redoublement annuel à l'école primaire (septembre 2006), (3) l'anticipation de l'école obligatoire dès 4 ans que certains mouvements ont tout de suite envisagé comme un levier de détection et de remédiation précoce permettant de « retarder au minimum la confrontation avec la réalité » (mai 2006). La tendance populaire penche ainsi clairement vers le principe de sélectionner *le plus tôt possible*, dans l'espoir d'une *remise à niveau* durable des élèves les plus faibles, porteuse d'homogénéité et d'efficacité à long terme. Elle est contestée par la recherche en éducation qui affirme plutôt que plus les *mises à l'écart* sont systématiques, plus les apprentissages des élèves mal notés prennent du retard, plus leur sentiment de compétence et leur désir d'étudier se réduisent, plus les attentes de leurs parents et de leurs enseignants s'amenuisent, plus vite ils sont orientés vers des filières à basses exigences, plus les inégalités se creusent et moins les scores globaux peuvent en définitive s'élever. Ce qui fait conclure à la sociologue Marie Duru-Bellat que le plus efficace – même si c'est contre-intuitif – serait de hiérarchiser et de séparer *le plus tard possible*, autrement dit que « la logique du mérite et de la sélection n'a pas sa place dans la phase [de la formation] où l'égalité de résultat doit prévaloir ».

Il y aurait donc deux débats : l'un derrière et l'autre devant nous. Derrière nous la question de savoir si l'école doit classer ou non les élèves à l'arrivée. En démocratie, autant ne pas laisser le travail de stratification au marché. Devant nous la tension bien moins commode entre deux manières, pour l'Etat, d'assumer cette nécessité : sélectionner tôt **ou** sélectionner tard, alternative qui nous éloigne de la lutte du bien contre le mal au profit d'un calcul si possible dépassionné du moyen *plus ou moins efficace* d'atteindre le but collectivement valorisé. Ce second débat demande qu'on réponde au moins à deux questions ; deux questions qui peuvent diviser les enseignants – et même les voir s'affronter publiquement – mais que la profession ne peut pas ignorer si elle prétend détenir une expertise dans son champ, donc parler de l'acte d'enseigner d'une voix qui fasse autorité :

1. Entre le peuple et les experts, qui a les meilleurs arguments ? C'est-à-dire : sachant que la sélection se fera tôt ou tard, vaut-il mieux la faire tôt *ou alors* tard ? De préférence et pour l'essentiel au niveau secondaire, au primaire ou dès l'élémentaire ?
2. Si le problème est moins de choisir son camp que de fixer, sur chaque palier, les justes conditions de la progression, comment opérer concrètement ? Faut-il répartir proportionnellement le « sale boulot » entre les ordres d'enseignement ? Les aider à mieux se comprendre, à se faire confiance et à se soutenir mutuellement ? Être moins naïf et admettre que les intérêts et les façons de voir des professeurs et des instituteurs sont en partie divergents ? Être au contraire moins fataliste et faire tomber les cloisons en matière de causes à défendre, d'espaces de discussion, des statuts et des formations de chaque sous-groupe ? Equilibrer les slogans rassembleurs (« *Des moyens pour l'école !* ») et les questions qui fâchent (« *30 millions pour des passerelles ascendantes au CO, zéro franc pour sélectionner plus durement au primaire, est-ce le bon investissement ?* ») Faut-il voir bien plus loin, et promouvoir une procédure de sélection à 15, 16 ou 18 ans, assumée par une instance *ad hoc*, disposant de moyens d'évaluation, d'orientation, de conseil et de partenariat public-privé conséquents ? Dans les pays où l'école obligatoire est ainsi exemptée du souci de sélectionner, elle se consacre à former chaque élève tel qu'il est, indépendamment de son âge et sans arrière-pensée : tout le monde cherche ce qu'il peut faire pour le degré suivant, plutôt que ce qu'aurait dû rattraper le précédent...